



Santé publique

5 % des Ligériens « pas du tout favorables » à la vaccination

À l'occasion de la Semaine européenne de la vaccination (22 au 28 avril), l'Observatoire régional de la santé (ORS) a publié, en avril 2024, quelques chiffres-clés ayant pour source le Baromètre de Santé publique France 2021 et portant sur l'adhésion à la vaccination dans les Pays de la Loire. Ainsi, en 2021, dans la région, 83 % des habitants de 18 à 75 ans se déclarent favorables aux vaccinations en général. Seuls 5 % n'y sont « pas du tout favorables ».

L'ORS observe que l'adhésion à la vaccination augmente avec le revenu : le taux est de 91 % parmi les habitants ayant les revenus les plus élevés (supérieurs à 1 800 euros par mois et par unité de consommation), mais il descend à 75 % parmi ceux ayant les revenus les plus faibles (inférieurs à 1 170 euros par mois et par unité de consommation).

De même, l'adhésion à la vaccination est liée au niveau de diplôme : le taux est de 90 % parmi les habitants ayant un diplôme supérieur au baccalauréat, mais seulement de 80 % parmi ceux ayant un diplôme inférieur au baccalauréat.

Par rapport à une précédente enquête de 2014, l'adhésion à la vaccination est en hausse parmi les 18 à 75 ans (83 % en 2021, contre 80 % en 2014), et en particulier parmi les 55 à 75 ans (85 % en 2021, contre 78 % en 2014). Une évolution significative s'observe également chez les hommes (85 % en 2021, contre 78 % en 2014).

D'une façon générale, on peut être favorables aux vaccinations, mais tout en étant défavorables à certaines vaccinations – par exemple, celles contre le covid-19, la grippe, l'hépatite B et le HPV papillomavirus... Ce sont celles le plus souvent citées.

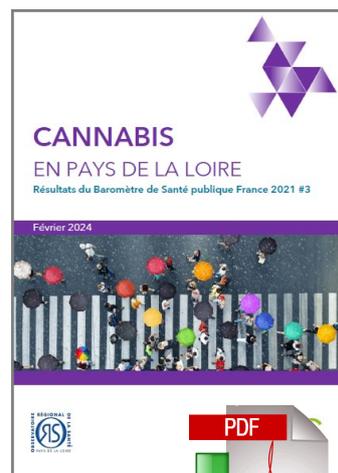
Près d'un Ligérien sur deux a déjà consommé du cannabis

En février 2024, l'Observatoire régional de la santé (ORS) a exploité les données de l'enquête « Baromètre de Santé publique France », réalisée entre février et décembre 2021, concernant la consommation de cannabis dans les Pays de la Loire.

Ainsi, en 2021, 47 % des Ligériens, âgés de 18 à 64 ans, déclarent avoir déjà consommé ou goûté du cannabis au cours de leur vie. Le taux est identique au niveau national. Dans la région, le taux est particulièrement élevé chez les 30 à 49 ans (57 %). En outre, les hommes ont plus souvent expérimenté le cannabis que les femmes (52 %, contre 41 %).

Les personnes ayant un niveau de diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat déclarent plus fréquemment avoir expérimenté le cannabis (52 %) que celles ayant un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (38 %).

L'expérimentation du cannabis a fortement augmenté depuis une quinzaine d'années : le taux est passé de 26 % en 2005 à 47 % en 2021.



La consommation récente et/ou régulière

Dans les Pays de la Loire, chez les 18 à 34 ans, 9 % des femmes et 23 % des hommes ont consommé du cannabis dans l'année ; respectivement 3 % et 12 % ont consommé au cours du dernier mois ; toujours respectivement, 1,5 % et 7,6 % déclarent une consommation régulière de canna-

bis, c'est-à-dire en avoir consommé au moins dix fois dans le mois.

Chez les 35 à 64 ans, 3,6 % des femmes et 11 % des hommes ont consommé du cannabis dans l'année ; respectivement 1 % et 6 % ont consommé au cours du dernier mois ; toujours respectivement, 0,4 % et 3,4 % déclarent une consommation régulière de cannabis.



Économie

Moins de magasins, mais plus grande surface moyenne

En 2020, 272 000 magasins de commerce de détail et d'artisanat commercial sont localisés en France, contre 283 000 en 2015 (- 4 %). Le nombre de points de vente par habitant baisse dans tous les départements. Cette diminution est plus ou moins accentuée selon la typologie territoriale (espaces urbains / bourgs ruraux / espaces ruraux à habitat dispersé). En France métropolitaine, la diminution est particulièrement marquée dans la Meuse (- 10 %), l'Indre, la Mayenne et la Charente (- 8 %), l'Allier et l'Yonne (- 7 %)...

Parallèlement, la baisse du nombre de points de vente pour 1 000 habitants s'accompagne d'une hausse de la surface moyenne des points de vente. Dans *Insee Première* n° 1989 de mars 2024 (4 pages), Caroline Imbertini et Philippe Pottier (Insee) analysent cette double observation selon les typologies territoriales et commerciales (« Les magasins étendent leur surface de vente dans les zones peu denses »).



Un millier de chefs d'entreprise peuvent avoir leurs limites...

Pour définir une politique économique dans un contexte conjoncturel complexe, il est impératif de disposer d'outils de mesure et d'analyse fiables. Les médias rendent régulièrement compte des enquêtes de conjoncture réalisées auprès des entreprises. Il y a notamment celles de l'Insee, de la Banque de France et de l'entreprise S&P Global. Toutes se valent-elles, interroge Bruno Bjai (Insee) dans un article publié le 24 avril 2024 sur le blog de l'Insee ?

D'ordinaire, les résultats sont assez proches. Toutefois, précise Bruno Bjai, « des divergences peuvent occasionnellement apparaître et c'est notamment le cas sur la période récente ». Pour les uns, il y a un recul de l'activité économique, alors que pour d'autres, un tel constat apparaît un peu trop rapide et pessimiste.

Comment expliquer de tels écarts dans les enquêtes auprès des chefs d'entreprise ? Bruno Bjai avance que la

construction des enquêtes et indicateurs peuvent avoir un impact sur les résultats. Peuvent aussi générer des résultats différents, d'une part la méthode d'enquête (questionnaires en ligne / entretiens téléphoniques), d'autre part le calendrier de collecte, ou encore la méthodologie de calcul des indicateurs...

Mais c'est surtout la taille des échantillons qui distinguent les différentes enquêtes. L'Insee interroge entre 15 000 et 20 000 entreprises par mois, tandis que S&P Global en interroge moins de 1 000. De son côté, la Banque de France en interroge environ 8 500 tous les mois. L'adhésion au panel de S&P Global est volontaire quand, par exemple, les enquêtes de l'Insee ont un caractère obligatoire. Bien évidemment, « un échantillon plus grand permet de suivre de façon plus fine les différents secteurs d'activité ». Et quand les secteurs d'activité se retrouvent dans des situations contrastées, pas du tout homogènes, la taille de l'échantillon devient même cruciale...

La pensée hebdomadaire

« La densité d'infirmiers et de sages-femmes était en 2020 de 2,9 pour 10 000 habitants au Bénin et de 3,5 au Sénégal, loin des 122 enregistrés en France, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette inégalité se retrouve aussi chez les médecins (31,7 pour 10 000 habitants au Royaume-Uni contre 3,9 au Nigeria, toujours selon l'OMS). »

Marion Douet, « En Afrique subsaharienne, l'exode des soignants – Les pays développés leur ouvrent les bras, accentuant un déficit alarmant dans de nombreux États », *Le Monde* du 11 avril 2024.